

Montréal, le 19 avril 2007

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^{ième} étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Objet : Consultation de l'Autorité des marchés financiers relative à l'encadrement du secteur de l'épargne collective

Madame la directrice du secrétariat,

Le 20 février dernier, les Autorités Canadiennes en Valeurs Mobilières (« ACVM ») lançaient une consultation relativement à la réforme de l'inscription en valeurs mobilières, qui se termine le 20 juin prochain, et l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») lançait parallèlement une consultation sur l'encadrement du secteur de l'épargne collective au Québec par un organisme d'autoréglementation (OAR) qui se termine le 23 avril 2007. Ces deux consultations, bien que distinctes, s'imbriquent l'une dans l'autre.

Ce projet majeur, qui s'inscrit dans le contexte du régime de passeport, suscite des passions et a engendré plusieurs analyses et discussions au sein des intervenants de l'industrie. Il est difficile d'établir des consensus à l'heure actuelle, faute de temps pour son analyse, compte-tenu de sa complexité et des différentes approches préconisées par les acteurs.

Par conséquent, nous vous recommandons de prolonger la durée de la consultation (concernant l'encadrement du secteur de l'épargne collective au Québec) pour une période de 60 jours.

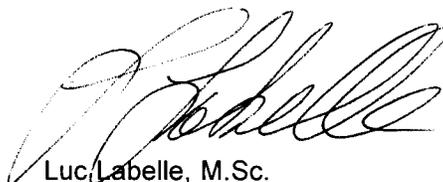
AMF.REFU*07HUR20 1135

Nous partageons l'objectif du passeport en valeurs mobilières et la nécessité d'une harmonisation et voulons œuvrer à sa réalisation dans les meilleurs délais, mais dans un format adapté aux spécificités de notre industrie au Québec. Nous pensons que ce délai supplémentaire est susceptible d'éviter des erreurs ultérieurement dans le processus.

Dans l'attente d'une confirmation sur la durée de cette consultation, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice du secrétariat, l'assurance de notre considération distinguée.



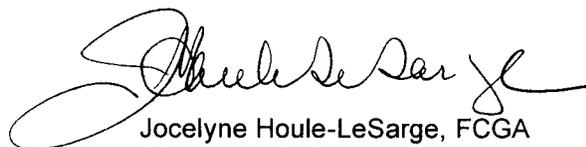
Michel Marcoux
Président
Association des cabinets indépendants
et multi-disciplinaires (ACIM)



Luc Labelle, M.Sc.
Chef de la direction
Chambre de la sécurité financière
(CSF)



Pierre Hamel
Président du conseil
Conseil des fonds d'investissement du Québec
(CFIQ)



Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA
Directrice générale
Institut québécois de la planification
financière (IQPF)



Larry Bathurst
Président et porte-parole
Regroupement indépendant des conseillers de
L'industrie financière du Québec (RICIFQ)